

FESPACO 2019:
Le Togo
présent
avec 4 P.7
productions



OTI : Noël De Poukn
et les siens pour une
candidature de
Faure en 2020 P.3



50 ans de CIMTOGO :
La direction a offert
un dîner de gala
au personnel P.5



LE LIBÉRAL

Bihebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0416 du Mercredi 27 Février 2019 - 250 F CFA / Etranger 1€

Billet

Si C = 14 - 5,
C = ?

Combien de partis politiques composent la C14 ? Question bête puisque même le dernier de la classe donnerait tout naturellement le chiffre 14. Mais la question mérite bien d'être posée. En effet la coalition des 14 partis politiques de l'opposition après plusieurs reports a fini par tenir sa journée de réflexion.

Quatorze sièges étaient préparés pour la circonstance dans la mesure où 14 convives étaient attendus mais à l'heure du début de la réflexion seulement neuf sièges étaient occupés. Cinq places resteront vides jusqu'à la clôture du conclave ou plutôt de la journée de réflexion. Ces absences non justifiées ont donné lieu à une polémique monstre sur le nombre exact de partis qui composent la C14, une coalition de partis politique née dans l'euphorie des événements d'août 2017.

L'ambiance n'a jamais été bon enfant même si les coalisés ont su préserver une sérénité de façade pendant plusieurs lunes. On ne peut cacher indéfiniment le feu sous le pagne. Le mur de la C14 se lézarde, après le MCD de Tchassona Traoré qui a évoqué son malaise dans cette alliance contre nature, ce sont quatre autres partis politiques pas des moindres qui affichent des signes de lassitudes. La barque de la C14 prend de l'eau.

En attendant la messe de requiem de cette coalition qui a tant fait rêver les militants de l'opposition, on peut tout simplement résoudre l'équation du départ en retenant que si C = 14 - 5 donc C = 9. De la C14, on en est aujourd'hui à la C9. Au suivant...

Le Directeur de Publication

Occupations anarchiques des voies et places publiques :



La délégation spéciale P.5
du Golfe remet de l'ordre

Après Tabligbo, Kanté
annoncé pour accueillir
le conseil des ministres
ce mercredi P.2

Taxe sur les Véhicules à Moteur :
Une nouvelle source
de financement de
l'entretien routier P.5

Pharmacies de garde à Lomé Semaine du 25/02/2019 au 04/03/2019

JEANNE d'ARC : Près de Marox-Renault-Star 22 22 08 01

ETOILES: 10 Av. Nouvelle Marche 22 21 88 47

ECLAIR : Bè Ahligo, près du Marché 22 22 75 11

OCEANE : Rue OCAM 22 22 62 77

TULIPE : Bd NOTRE-DAME des Apôtres Bè 22 21 07 22

KODJOVIAKOPE : Avenue Duisbourg 22 21 89 90

AMITIE : 72 Av. des Hydrocarbures (SOTED) 22 21 74 47

CAMPUS : Adewi 22 21 56 32

HÔPITAL : Face Hôpital CHU-Tokoin 22 20 08 08

ISIS : Avenue Jean Paul II près des rails NUKAFU Gapkoto 70 44 83 87

PAIX : Résidence du Benin 22 26 40 91

BAH : Face EPP Hedzranawé 22 26 03 20

St PIERRE : Sagboville Hedzranawe. Boulevard Haho 22 26 19 73

SANTA MADONNA : Sise à Kégué sur la route du petit contournement à côté de l'église catholique Ste Thérèse 70 01 03 03

MAWULE : Bè-Kpota (Anc. Pharmacie du Rond Point Gakpoto) 70 45 91 86

MAËLYS : 1688, Bd Malfakassa - Bè Kpota en Face de NETADI 22 27 60 19

ADIDOGOME : Face au camp 2ème RI d'Adidogomé 22 50 54 85

SILOE : Carrefour Aflao Apédokoe Atigangomé 90 80 26 39

MAGNIFICAT : Aflao Sagbado Yokoe, Rue de la Pampa à 100 m du Palais Royal de Yokoe 70 44 51 59

ACTUELLE : Route de Ségbé; Quartier Sagbado - Adidogomé 22 51 11 72

VIGUEUR : Rue 267, AGBALEPEDOGAN, Kilimandjaro 22 51 63 30

St JOSEPH : Bretelle BE KLIKAME 22 25 74 65

LE GALIEN : Rue Pavée d'Adidoadin 22 51 71 71

DU POINT E : 506, rue 129 Aflao Gakli (Kiniti Gomè), à Djidjolé dans le von de la pharmacie Djidjolé 22 51 91 71

NABINE : Sise à Agoè Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau) 93 36 26 26

VOLONTAS DEÏ : Quartier Avédji, Carrefour "SUN CITY", face à l'ancien bar Sun City 70 42 23 60

VITAFLORE : Sise à Agoè Vakposito à 100 m de la station Shell Agoè Vakposito 70 40 22 86

ADONAÏ : Face Hôtel la Plantation à Agoè-Nyivé 22 50 04 05

EMMAÛS : Sur la route de Mission Tové à côté du Bar Solidarité 96 80 09 12

SHALOM : Agoè-Cacaveli, non loin de BKS. Sur la route Agoè-Adidogomé 22 51 87 60

APOU ANTOINE : Boulevard Lycée Agoè-Nyivé - Agoè-Assiyéyé 22 19 12 15

TCHEP'SON : Face Terminal du sahel (Togblékopé) 70 42 94 41

VERSEAU : Près maison Bateau Baguida 22 27 34 53

DE L'EDEN : Route d'Aneho, face cité Baguida 70 42 13 98

Prompt Rétablissement

LE LIBÉRAL, disponible
chaque semaine chez votre
marchand de journaux

Après Tabligbo, Kanté annoncé pour accueillir le conseil des ministres

Il s'était tenu le mercredi 13 février dernier dans la ville de Tabligbo, à environ 90 km au nord-Est de Lomé dans la préfecture de Yoto. Eh bien, le gouvernement est décidé à avancer avec cette nouvelle formule de conseil des ministres délocalisé. Cette semaine, demain mercredi 27 février plus précisément, il se tiendra dans la ville de Kanté.

Dans son souci constant de favoriser une croissance inclusive, le gouvernement fait l'option de l'écoute des populations à la base.

Cette démarche de délocalisation s'inscrit donc pour l'Exécutif togolais dans une logique

de proximité avec les populations à la base. Il s'agit d'instaurer "le dialogue direct entre les membres du gouvernement et les populations", avait précisé le Chef de l'État, Faure Gnassingbé qui avait lui-même en personne présidé cette session tenue dans la ville de Tabligbo.

Comme à la précédente rencontre, les ministres du gouvernement seront soumis à un grand oral devant les populations sur les actions et les interventions de l'Etat au profit de la communauté concernée. Occasion propice pour les autorités administratives à la base, les segments des diverses

couches de la population de Kanté et de ses environs de confirmer ou d'infirmier les propos des ministres ou encore demander des précisions.

Ce conseil intervient après une présence marquée du chef de l'Etat togolais dans la région ce jour mardi 26 février où plusieurs ouvrages ont été inaugurés.

Kanté est une ville cosmopolite située à environ 467 kilomètres au nord de Lomé dans la préfecture de Kéran. Une localité à fortes potentialités agricoles et un paysage touristique hors pair. ■

Source : présidence.



Développement Communautaire: Des marchés et routes pour Dankpen et Doufelgou

Les populations des préfectures de Dankpen et de Doufelgou ont accueilli hier le chef de l'Etat Faute Essozimna Gnassingbé. Et elles peuvent bien se réjouir.

En effet, ces populations ont reçu hier, de la part du gouvernement et de ses partenaires à travers le PUDC, des pistes et des marchés préfectoraux modernes. Mieux, c'est le Président de la République en personne, qui a présidé la cérémonie de ces inaugurations des marchés modernes et d'aménagements sanitaires, en prélude au conseil des ministres délocalisé dans la région.

Les populations bénéficient

de quatre tronçons de pistes reliant Alloun à Namon, Namon à Guérin-Kouka, Guérin-Kouka à Kidjaboum et enfin Kidjaboum à Katchamba; pistes rurales réhabilitées pour un coût total de 2,5 milliards de FCFA.

Les populations de Guérin-Kouka ont également à disposition un marché préfectoral financé par le gouvernement du Japon pour près de 470 millions de FCFA. Construit par l'ANADEB dans le cadre du



partenariat qui le lie au PNUD, cette infrastructure marchande est équipée de magasins et boutiques pour les ventes d'articles, d'abris

et d'abattoir pour la transformation d'aliments bétail-volaille, et un dispositif de lampadaires, dépotoir, blocs-latrines et

forage devant les aider à maintenir un cadre commercial répondant aux normes d'hygiène et de salubrité. ■

OTI : Noël De Poukn et les siens pour une candidature de Faure en 2020

Pour dire merci aux populations pour la confiance qu'elles leur ont accordées lors des dernières élections législatives de 2018, les cadres du parti Union pour la République (UNIR) ont organisé une tournée nationale au cours de la semaine dernière.



Lorsque l'Honorable Atcha Dedji Affoh et la Présidente de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Tshègan Yawa Djigbodji étaient respectivement dans les préfectures de Tchamba et de Kpélé pour le même exercice, l'Honorable Noël

De Poukn était dans son fief qu'est la préfecture de l'Oti. L'Honorable De Poukn a saisi cette occasion pour dire merci aux populations de ladite préfecture pour le comportement exemplaire qu'elles ont adoptées avant,

pendant et après les élections.

Les élections se sont déroulées dans tous les cantons et villages de la préfecture de l'Oti dans le calme, dans la paix avec un esprit de fair play.

L'Honorable De Poukn, qui est également le chargé de mobilisation du Mouvement des Jeunes d'UNIR, et élu comme député à l'Assemblée Nationale, a été accueilli comme héros dans toutes les localités qu'il a visitées avec son équipe, de Barkoissi, passant par Gando sans oublier Mango, le message était le même, « voté utile, votez UNIR », dans la paix et dans la cohésion sociale, « nous devons préserver la paix, c'est notre seul héritage commun », a-t-il indiqué dans un bref discours de circonstance.

A Barkoissi, le Député De Poukn a été intronisé Roi, c'est une marque de

reconnaissance de la part des populations de Barkoissi pour les multiples actes humanitaires que ce digne fils a posés dans cette localité. Nous citons entre autre construction de bâtiment scolaire, de forage, la réhabilitation des routes, des dons de vivres aux populations démunies etc.

Pour finir, l'Honorable-Roi De Poukn a humblement demandé aux populations de continuer toujours à soutenir la politique du Chef de l'Etat, de lui faire confiance, car il demeure toujours l'homme de la situation.



Et pour finir, il lance un appel vibrant aux populations de porter toujours leur choix sur les candidats du parti UNIR lors des prochaines élections communales et locales, et pour une écrasante victoire en 2020, de faire le choix le plus avantageux, le plus utile, et ce choix, c'est le Président Faure Gnassingbé. ■

Cyrille



Taxe sur les Véhicules à Moteur : Une nouvelle source de financement de l'entretien routier

Les recettes produites par les péages au Togo d'après une étude statistique ne couvrent que 40% du budget du programme de l'entretien routier. La quête des 60% restants de ce budget devient une nécessité quand l'on connaît le rôle important que jouent la route dans le développement d'une nation.

Le législateur togolais dans la loi de finances du 20 novembre 2018 et dans le nouveau code des impôts, afin de faire face à ce déficit budgétaire au niveau de l'entretien routier, a institué une nouvelle taxe.

Il s'agit de la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM). Bien qu'exigible depuis le 1er janvier 2019, bon nombre de contribuables, d'usagers et d'opérateurs économiques demeurent persuadés que c'est une taxe uniquement payable par les sociétés.

Le Commissaire des impôts de l'Office Togolais des Recettes, Adayi Ahmed Eso-Wavana a présidé une conférence de lancement de cette taxe sur les véhicules à moteur hier au siège de l'institution, afin d'attirer l'attention de tous les contribuables sur les

différents mécanismes, modalités et la recevabilité de la TVM par tout possesseur de véhicule. Il a profité du créneau pour lancer un appel à tous les Togolais à soutenir les efforts de la SAFER et du gouvernement à entretenir nos routes à travers le paiement de cette taxe.

« Les opérateurs économiques, les citoyens et possesseurs de véhicules pensent que ladite taxe est seulement due par les sociétés. Elle est due par tout possesseur de véhicule immatriculé dans la république togolaise. A travers ce lancement, l'OTR entend attirer l'attention des contribuables que cette taxe est déjà exigible depuis le début de l'année. Elle l'est pour les nouvelles acquisitions à la première immatriculation, et pour les véhicules déjà immatriculés,

elle est payable chaque année lors de la visite technique.», a déclaré le Commissaire des impôts à nos micros à l'issue de la cérémonie.

Vignette automobile instituée au Togo pour la première fois dont la finalité est de donner des moyens et les ressources financières à la Société Autonome de Financement et d'Entretien Routier (SAFER) chargée de l'entretien des routes, de bien pouvoir mener à bien son programme d'entretien, la TVM constitue une nouvelle source de financement de l'entretien routier.

Elle est exigible pour les véhicules dont la puissance fiscale est supérieure à 125 centimètre-cube. Les véhicules en dessous sont exonérés de cette taxe.

Al'Union des Professionnels



Agrées en Douanes (UPRAD), on salue l'institution de cette nouvelle taxe qui va contribuer à embellir nos routes et rassurer les opérateurs de l'hinterland, le Togo étant un hub desservant le sahel dans bien des domaines.

C'est en tout cas ce qui ressort des propos du Secrétaire Général Adjoint de ce syndicat des transitaires, Abdoulaye Daouda qui a néanmoins appelé à une saine gestion et affectation des recettes de cette taxe pour des résultats optimaux et pour la satisfaction de l'intérêt général. Il a par ailleurs plaidé pour la construction de nouvelles routes stratégiques pour la

promotion des affaires et du développement local.

La vignette automobile ou la taxe sur les véhicules à moteur n'est pas une nouveauté dans la sous-région, faut-il le rappeler. Elle existe dans tous les autres pays de la sous-région. Elle a été institutionnalisée par la loi de finances de novembre dernier et consacrée par le code des impôts voté le 20 novembre 2018.

Elle constitue un palliatif dans la quête des 60% du budget d'entretien routier qu'assure la SAFER mais ne constitue pas une panacée, aussi y aurait-il toujours des ressources et moyens à chercher ailleurs.■

Démocrate

OTR : Kodjo Adedjé passe la main à Philippe Tchodié

Cest dans une ambiance folle de joie et de gaieté que l'Ex Commissaire général par intérim de l'Office Togolais de Recette, l'actuel Ministre du Commerce et de l'industrie a dit au revoir à tout le personnel de l'office et a officiellement passé la main à son « ami » l'ex Commissaire des douanes et des droits indirects le sieur Philippe Tchodié. La cérémonie de passation de service a eu lieu ce jeudi le 21 Février 2019 au siège de l'OTR.

Dans son discours de circonstance, il a salué l'esprit de fraternité, d'amour, du courage et d'équipe de ses ex collaborateurs. Durant les deux années qu'il a faites à la tête de l'office, le constat est clair, les lignes ont bougé, des améliorations ont été constatés, l'ex commissaire Adedjé a fait un travail remarquable.

Selon le Ministre de l'économie et des finances, SANI YAYA qui était aussi présent à cette cérémonie de passation de service, « l'ex commissaire général Adedjé Kodjo, désormais



mon collègue se dit qu'il a quitté l'OTR, mais en fait il est toujours présent, juste qu'il a changé de lieu de travail car celui qui parle du commerce, industrie et de la production locale parle des impôts et celui qui parle des

impôts parle de l'OTR » a-t-il indiqué. Et comme conseils au nouveau patron, Sani Yaya l'exhorte à faire preuve de rigueur pour être un bon dirigeant, il doit continuer et si possible terminer les nombreux

chantiers que le Ministre a ouverts et enfin lutter contre la corruption qui ne fait que salir l'image de l'Office Togolais de Recette.

Pour sa part, le nouveau Commissaire Général par intérim de l'OTR M. Philippe Tchodié a saisi l'occasion pour remercier le Chef de l'État Faure Gnassingbé pour la confiance qu'il lui a faite en lui portant à la tête de cette grande institution. Il a aussi rendu un vibrant hommage à son prédécesseur qui est désormais porté au rang de Ministre, « mon ami et frère Kodjo Adedjé est un bon

dirigeant et un excellent manager, il était un Chef qui sait servir ses collaborateurs, il a su gérer tous les soubresauts, problèmes et crises que nous avons connus, que Dieu Tout Puissant l'accorde la sagesse et la force de bien gérer la nouvelle mission que le Président de la République lui a confiée » a-t-il martelé.

Notons que le décret de nomination du nouveau Commissaire général par intérim de l'Office Togolais des Recettes a été signé par le Président de la République Faure Gnassingbé lors du dernier conseil des ministres du mercredi le 20 Février dernier.■

Cyrille Sablassou

50 ans de CIMTOGO : La direction a offert un dîner de gala au personnel

Créée en 1969, la société CIMTOGO qui fait partie des premières sociétés du Togo, vient d'avoir ses cinquante ans cette année. Et pour célébrer ce jubilé d'or, la société a organisé un dîner de gala à ses employés. Vêtus tous en blanc, ils sont des milliers de ces employés qui ont pris part à ce grand dîné de gala ce samedi le 23 Février 2019 à Lomé.



La société CIMTOGO, située dans la zone portuaire dans la capitale togolaise, elle est la seule société qui détient la licence de fabrication, de production et d'exploitation du ciment TORO. Elle produit des millions de tonnes chaque année. C'est une société qui est reconnue dans la sous-région pour la qualité de travail, et de son produit qui est le ciment TORO.

Pour fêter ce jubilé d'or qui représente ses cinquante ans d'activité, le Directeur Général Eric Gougnac a décidé d'offrir un dîner de

gala à tout le personnel.

Ce dîné de gala n'était pas seulement une soirée festive, par contre elle représente aussi un moment de réflexion entre les premiers responsables et les employés.

Dans un court discours de circonstance, le représentant du personnel de la société a salué l'esprit d'équipe de tous les employés qui forment désormais une famille, et au Directeur général, ces employés lui disent un sincère merci pour son

esprit d'ouverture et pour le rôle d'un bon père de famille qu'il joue au sein de la société. C'était une occasion pour faire des doléances à l'endroit de la direction générale. Les employés ont souhaité que leur infirmerie soit bien équipée et dotée d'un personnel de qualité, et que le Directeur Général revoit leur condition de travail.

Pour sa part le Directeur Général Eric Gougnac a dressé un bilan satisfaisant de la présence de la société sur le territoire togolais.



Selon lui la société a contribué à la construction de nombreux édifices au Togo, la Présidence togolaise, le siège de l'Assemblée Nationale, l'Hôtel Sarakawa, hôtel 2 février et de nombreux hôpitaux. La société CIMTOGO a construit une nouvelle usine à Kara plus précisément à Awandjelo d'un coût estimé à 20 millions d'Euro, et cette usine du nord produit plus

de 250 milles tonnes de ciments chaque année.

Cette usine du nord a pu mettre fin à la pénurie de ciment constatée chaque année dans cette zone du pays « Il faut adapter la société aux enjeux, innover un nouveau concept de gestion de la société, faire la promotion de l'emploi et être plus compétitif sur le marché », a-t-il indiqué le Directeur Général à la presse.

Pour les perspectives d'avenir, la société CIMTOGO, prévoit former ses employés, et revoir leur condition de travail. La société sera une actrice responsables et citoyenne au coté du pouvoir public.■

Cyrille S.

Occupations anarchiques des voies et places publiques : La délégation spéciale du Golfe remet de l'ordre

Depuis 2015, la Délégation Spéciale de la Préfecture (DSP) du Golfe, avait averti tous ceux occupaient les espaces libres des alentours du grand carrefour de GTA, en venant jusqu'au niveau du siège de SAFER en allongeant le grand boulevard qu'un projet de création d'un espace vert est encours d'exécution. Qu'il urge de libérer les lieux dans un bref délai contre un dédommagement.

C'est dans ce sens que plusieurs personnes ont libéré les lieux et sont dédommagés à un coût estimé à sept millions (7000000 FCFA), et en plus de ce dédommagement, la DSP leur a remis une avance de location de six mois qui pourrait leur permettre d'aller s'installer quelque part de façon momentanée avant de trouver un terrain pour une nouvelle construction. Quant aux



vendeurs des voitures, la DSP a loué un grand domaine de plusieurs hectares juste derrière le stade de Kégué à 1.800000 FCFA par an.

Après plusieurs mois, la DSP a constaté que ces occupants,

malgré ces privilèges, ils ont décidé de ne pas quitter les lieux. Donc elle est obligée de faire recours aux forces de l'ordre, et c'est ce qui est fait hier matin, la DSP a ramassé tous ce qu'elle a trouvé sur cet espace qui est devenu une propriété de l'État, les immeubles détruits etc..

Cela a failli dégénérer mais finalement un terrain d'attente a été trouvé, les



occupants ont accepté de libérer les lieux et ont fait des doléances à l'endroit du Président Aboka, de leur accorder un petit temps, et c'est ce qui est fait.

Dans les prochains jours, tout cet espace sera transformé en jardin de repos, et plusieurs plantes seront plantées sur ces lieux

pour rendre plus belle et attrayante la capitale togolaise.

Le PDS a lancé un avertissement à tous ceux qui occupent les bords des routes sans avertir ou une autorisation de la préfecture, que bientôt, ils seront aussi visités.■

C.S

La société Perle Média apporte plus de précisions sur son mode de fonctionnement et se dit victime de diffamation

Depuis un moment les réseaux sociaux sont inondés par certaines informations que nous pouvons qualifier de diffamatoires, des informations qui ont pour but de porter atteinte à l'image de la société et de la nuire sur tous les plans. Pour éclairer l'opinion publique et apporter un démenti sur ces informations, la société Perle Média Événement a organisé une conférence de presse ce Lundi 25 Février 2019 à son siège sis à Agoè-Anomé.

Il y a quelques jours nous lisons sur les réseaux sociaux un article intitulé « La société Perle Média, quand elle fait la promotion de l'esclavage moderne », dans cet article, l'auteur accuse la société d'avoir exploité les agents commerciaux et va loin dire que ces derniers seraient obligés de travailler les dimanches. Ce matin la société a apporté un démenti à cet article.

Selon les explications de M. GBEMOU Koffi, un haut responsable de la société, les faits relatés dans cet article sont faux et n'existent nulle part, « Chez nous à Perle Média, les agents commerciaux ne



travaillent pas les dimanches, ce sont les jours de repos, la société a ses principes que nous respectons », il va plus dire que des fois ça arrive que certains agents commerciaux font la doléance d'aller vendre les dimanches dans le but d'être en avance sur leur chiffre d'affaire ou se rattraper si la semaine n'a

pas été bonne, et « nous leur accordons la doléance juste pour les aider », en aucun cas personne n'oblige les agents commerciaux à aller vendre les dimanches.

Pour ce qui concerne la maltraitance dont font objet ces agents commerciaux, la société ne se voit pas cette posture, les agents commerciaux sont déplacés,

hébergés et une partie de la restauration sont toutes prises en charge par la société, « où se trouve la maltraitance, l'exploitation et le laisser-aller dans tout ça M. les journalistes », a-t-il lancé à la presse.

Pour ce qui concerne l'attouchement de certaines commerciales, la société se dit ouverte à toutes ces filles qui se sentent abusées par un employé de la société, et souhaite que ces dernières sortent de l'anonymat et viennent dans la société pour donner plus d'explication sur leur mésaventure.

La société Perle Média qui est au Togo depuis 2016 intervient dans la vente et

promotion des produits cosmétiques bio naturels, elle est basée dans plusieurs pays de l'Afrique tels que le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, Mali et veut conquérir d'autres pays n'a jamais connu de problèmes. Elle est toujours en règle avec les autorités administratives. C'est une société bien connue par l'État béninois.

Que ces personnes qui restent dans l'ombre pour nuire ces sociétés qui ne sont que là pour le bien être des populations cessent ces comportements indécents. Grace à cette société, certains togolais sont entrain de sortir de la pauvreté et de la précarité. Elle a créé des milliers d'emplois aux jeunes au Togo et en Afrique. ■

Cyrille

« Les redevances de l'éclairage public » au cœur d'une journée de réflexion

Vendredi le 22 Février dernier, les Préfets de la Région Maritime, les conseillers municipaux, les responsables des communes et les membres de comité de gestion des préfectures de la région maritime ont tenu une grande réunion avec les responsables du ministère de l'énergie sur le thème les redevances de l'éclairage public. Une grande réunion qui a mis fin à une tournée nationale de cinq jours qui a été organisée par le ministère des mines et de l'énergie qui est représenté par le Comité de Gestion des Redevances de l'Éclairage Public (CGREP).

Depuis plusieurs mois, le Gouvernement togolais a commencé à doter de toutes les routes et rues des lampadaires qui servent de l'éclairage public, et ce sont les contribuables et les entreprises qui doivent assumer le paiement des factures, et le Kilowatt est à 1FCFA pour le contribuable ou par ménage et à 2FCFA le Kilowatt pour les sociétés ou entreprises. Mais malheureusement il est difficile de solder ces factures. Aujourd'hui nous devons à la CEET plusieurs millions de FCFA qui représentent des montants impayés. Et si rien n'est fait, les rues et routes seront dans

le noir dans les jours à venir, et c'est de l'insécurité qui se pointe désormais à l'horizon. Quelles solutions? Comment faire pour vite payer ces impayés? Quelle sera la stratégie à adopter pour que ces situations soient évitées dorénavant? Voilà les questions qui trouveront des solutions au sortir de cette réunion.

Comme solution, la commune de Lomé représentée par son Président de délégation, l'Honorable Aboka a souhaité que la CEET leur verse ce qui leur revient de droit et en retour elle aura sa part c'est-à-dire la dette

qu'on leur doit.

Pour sa part, la Commune de Tsévié qui devait normalement accueillir l'évènement a quant à lui préféré de connaître le nombre d'abonnés, c'est-à-dire le nombre de ménages électrifiés et sur la base de ces nombres d'abonnés, la commune va procéder au calcul et reverser les redevances à la CEET. Le préfet d'AgoèNyivé qui a représenté les Préfets du Golfe, le Colonel AWATE Hodabaloa lui aussi préféré que soit au lieu de 1F/KW, la CEET pourrait facturer les ménages à 2 ou 3F/KW et 5 à 6F/KW pour les grandes



entreprises.

D'autres ont suggéré qu'il faut quitter cette étape pour aller au niveau de l'énergie solaire ou rationaliser la fourniture de l'énergie sur le réseau de l'éclairage public ou encore l'amélioration de la maintenance de l'éclairage public

Il est à noter que l'étape de la région maritime était l'ultime étape. Selon le Directeur général M. Abbas Abdoulaye de l'énergie du Togo, il urge d'agir « Après la tournée de toutes les régions, il est temps d'agir,

ce que nous avons constaté sur les trois axes des répartitions notamment le paiement des factures, les extensions de la réhabilitation et la maintenance, n'est pas bien, les montants commencent par être insuffisants, donc il faut que nous agissions » a-t-il indiqué. Le Directeur et son équipe feront un rapport aux autorités dans les jours à venir, pour leur présenter les approches de solutions et ensemble prendre une décision pour le bien-être des populations. ■

Cyrille Sab.




Spéciale
fin d'année 2018 *

JUSQU'À
-45%
sur le
DÉDOUANEMENT

- ✓ des marchandises*
- ✓ des véhicules

* Offre valable jusqu'au 31 décembre 2018
* Marchandises sous douane en souffrance

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

FESPACO 2019: Le Togo présent avec 4 productions

Le coup d'envoi de la 26ème édition du Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (FESPACO 2019) a été donné samedi dernier au stade municipal de Ouagadougou par le Président du Burkina Faso Rock Kaboré.

C'était en présence de diverses personnalités politiques et du monde du cinéma africain. Le FESPACO qui se tient tous les deux ans (dans les années impaires) vise à promouvoir les productions cinématographiques des réalisateurs africains.

Le cinéma togolais est représenté à ce rendez-vous culturel à travers 4 films, ceci, dans 3 catégories telles que le court métrage documentaire, film d'animation et films des écoles africaines de Cinéma.

Le Togo est ce pendant absent dans la catégorie long métrage. Les films togolais retenus ne sont autres que « T'boolou la danse du feu en pays Bassar » de Joël M'Maka Tchédre pour le court métrage documentaire, « C Pas Drol-Karma » de Kokou Daniel Atchali et « La Malice de la Bête » de Kossi Messan Akoda pour la catégorie film

d'animation.

Dans la catégorie des films des écoles africaines de Cinéma, c'est « Viza » de Komlan Roger Gbekou.

Notons que la délégation togolaise à cette édition est conduite par le directeur national de la cinématographie, Koutom Denis. Au total, 165 films sont sélectionnés pour toutes les catégories confondues.

La manifestation prendra fin le 02 mars prochain avec la remise des prix aux lauréats surtout le très convoité « Etalon de Yénege » qui récompense le meilleur film du festival. ■



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

**Directeur de la
Publication**
PETCHEZI P. D. Fabrice

**Comité de
Rédaction**
PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur
S. Didier
Infographie
JPB

Adresse
Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
Direct Sprint
Tirage
1000 exemplaires

Cybercriminalité au Togo : Une l'Agence nationale de la Cybersécurité créée pour renforcer la lutte contre le fléau

Deux mois après le vote de la loi par l'Assemblée nationale sur la cybersécurité qui prévoyait la création d'une l'Agence nationale dédiée (ANCY), le gouvernement est passé au concret. Il a adopté, le décret portant attributions, organisation et fonctionnement de l'agence.

Selon le ministère de communication (TIC) de l'Economie numérique et des innovations technologiques, la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement des Technologies de l'information et de la

communication (TIC) entreprise par le Gouvernement doit être accompagnée d'une réforme du cadre juridique et surtout institutionnel en vue de renforcer la sécurité et instaurer un climat de confiance dans le domaine

dunumérique.

« Consciente de la gravité des risques et menaces inhérentes à l'expansion de la civilisation numérique, l'Assemblée nationale a adopté la loi n°2018-026 du 7 décembre 2018 sur la cybersécurité et la lutte

contre la cybercriminalité. Cette loi vise à assurer une prise en charge efficace et effective de la cybersécurité sur toute l'étendue du territoire togolais. Elle crée notamment l'Agence nationale de la cybersécurité (ANCY) qui sera en charge de cette mission et dont l'organisation et le fonctionnement sont régis

par le décret entériné ce jour par le gouvernement » fait-on savoir au ministère de l'économie numérique.

Dans le détail, ce décret structuré autour de 4 chapitres subdivisés en trente-quatre (34) articles, définit le statut, les missions et attributions de l'ANCY, fixe le cadre de sa gouvernance et donne des précisions sur sa gestion et

Suite à la page 11



INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO

LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS LES ZONES SUIVANTES :

- ☑ **AGOÈ,**
- ☑ **BAGUIDA,**
- ☑ **BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- ☑ **FOREVER,**
- ☑ **ZONE PORTUAIRE,**
- ☑ **ABLOGAMÉ,**
- ☑ **KODJOVIKOPÉ,**
- ☑ **NYÉKONAKPOÈ,**
- ☑ **RÉSIDENCE DU BÉNIN,**

& DANS LES AUTRES CITÉS.

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.

Conférence sur le PND à Rabat :

L'insertion professionnelle des jeunes diplômés était au centre des débats

Le Plan National de Développement (PND) et ses opportunités d'emploi étaient au cœur des échanges au cours d'une conférence tenue à Rabat par les premiers responsables de l'ambassade du Togo au Maroc à l'intention des jeunes diplômés des universités marocaines. Il s'agissait pour les organisateurs de sensibiliser la communauté estudiantine togolaise vivant au pays de Sa Majesté, le Roi Mohammed VI sur les opportunités qu'offrent les trois axes du PND pour s'insérer dans le monde du travail.



Amoussou Colman Edmond,
DG de l'ANPE

Les autorités de l'Ambassade du Togo au Maroc ont organisé le 14 février dernier à l'endroit de la communauté togolaise vivant au Maroc une Conférence à Rabat sur la vision du Gouvernement togolais concernant la question de l'emploi des jeunes à travers le Plan National de Développement (PND).

Selon les organisateurs, cette rencontre vise principalement à fournir d'amples informations et sensibiliser la diaspora togolaise au Maroc, notamment les diplômés, les stagiaires et les

étudiants des universités marocaines sur le Plan National de Développement (PND) ainsi que les opportunités d'insertion professionnelles des jeunes au Togo.

Les deux communications qui ont meublé cette conférence ont été assurées par M. Koudjo Adanou, Chargé d'Affaires de l'Ambassade et M. Edmond Comlan Amoussou, Directeur Général de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE-Togo). Face aux étudiants togolais de diverses universités marocaines, les deux

communicateurs ont insisté sur la nécessité pour eux « de rechercher l'excellence, de cultiver le patriotisme et surtout de mettre leurs compétences au service de la nation togolaise » à l'issue de leurs différentes formations. Au passage, le DG de l'ANPE leur a promis un quota de 50 places d'offres de stage chaque année.

Pour ce faire, des CV électroniques ont été collectés séance tenante par l'Ambassade et mis à la disposition de l'ANPE pour accompagner l'insertion professionnelle de cette diaspora.

Au cours des débats, les échanges ont porté sur les opportunités d'emploi liés aux trois (3) axes du PND et les grands projets structurants à savoir :

Axe N°1 : Mettre en place un hub logistique d'excellence logistique et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région. Un axe dont les grands projets structurants sont entre autres : le dédoublement de la nationale N°1 (RN1-Lomé-Cinkassé) ; la Plateforme logistique, plateforme multiservice d'Adakpamé ; le Port sec de Cinkassé ; la mise en valeur des infrastructures aéroportuaires ; la construction d'un centre de conférence moderne.

Axe N°2 : Développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives. Comme grands projets structurants, l'on peut noter le projet de transformation agroalimentaire du Togo ; Agropole de Vo-Zio ; le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA) ; zone économique spéciale au Port autonome de Lomé ; Parc industriel d'Adetikopé ; Transformation des Phosphates.

Axe N°3 : Consolider le développement social et

renforcer les mécanismes d'inclusion. Comme les deux premiers axes, celui-ci comporte également plusieurs chantiers pour le Gouvernement tels que : la création de cités modernes dans les zones urbaines et semi-urbaines ; le projet d'aménagement de 10 villes secondaires ; le projet d'électrification rurale (CIZO) ; le système d'identification biométrique nationale (e-ID).

Notons que le PND est la feuille de route quinquennale couvrant la période 2018-2022. Entre autres défis, il entend générer plus de 500.000 emplois directs durables et décents à l'horizon 2022.

A l'instar des précédents projets tels que la Stratégie de Croissance Accélérée pour la Promotion de l'Emploi (SCAPE), le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et bien d'autres, le PND est porteur d'espoir pour les populations togolaises, en particulier, la jeunesse. Au vu de tous ces projets structurants que le PND porte dans ses valises, l'on peut espérer que le Togo pourra véritablement marquer son décollage économique et social à la fin de l'échéance. ■

Roger G.

La société Globe du Savoir a officiellement lancé son projet GS19

Ce samedi le 23 Février 2019, la société Globe du Savoir a procédé au lancement officiel de son projet dénommé GS19 à Adeticopé dans la préfecture d'Agoè-Nyivé à une vingtaine de Kilomètre de Lomé. Le projet GS19 piloté par M. Ali Abdou-Gafarou intervient dans quatre domaines à savoir, le prêt immobilier, prêt d'achat de véhicule et autre moyen de déplacement, prêt-suivi agricole et offre agricole.

Le projet GS19 vise à va permettre à une morale de s'offrir un bien lutter contre la pauvreté, il personne physique ou immobilier comme une



Suite à la page 10

OPTION SANTE

Clou de girofle : ses 5 vertus santé

Gâce à ses différentes propriétés médicinales, le clou de girofle permet de soulager de nombreux maux naturellement. Focus sur ses vertus santé.



Les clous de girofle contiennent une substance active potentiellement allergène : l'eugénol. Cette dernière est également toxique à forte dose. L'huile essentielle de clou de girofle, qui en contient une forte concentration, doit donc être utilisée avec beaucoup de précaution. Il faut toujours la diluer et ne pas l'employer plus d'une semaine d'affilée. De plus, les personnes ayant une peau fragile ne doivent pas l'utiliser en application locale. Enfin, cette huile essentielle est déconseillée aux enfants de moins de 10 ans, aux femmes enceintes et aux femmes allaitantes.

Le clou de girofle contre le mal de dent

Le clou de girofle est utilisé depuis longtemps pour soulager le mal de dents.

Les raisons de son efficacité ? Ses propriétés à la fois antiseptiques et anti-inflammatoires.

La méthode traditionnelle consiste à légèrement écraser le clou de girofle entre vos doigts puis à le placer quelques minutes au niveau de la dent douloureuse. Cela réduit efficacement la douleur en attendant de pouvoir consulter un dentiste. Autre technique : versez 5 ou 6 clous de girofle dans un peu d'eau (l'équivalent d'une tasse) et portez-la à ébullition. Dès que l'eau commence à bouillir, sortez-la du feu et laissez refroidir. Enlevez les clous de girofle : vous pouvez à présent utiliser la préparation en bain de bouche pour soulager la douleur.

Astuce : vous pouvez mâcher un clou de girofle quelques minutes pour atténuer la mauvaise haleine.

Une infusion de clou de girofle contre les problèmes digestifs

Une infusion de clou de girofle permet de combattre divers problèmes digestifs en particulier le mal de ventre et les ballonnements.

Pour la préparer, faites infuser 4 ou 5 clous de girofle pendant une dizaine de minutes dans une grande tasse d'eau bouillante. Ôtez les clous de girofle. Les plus courageuses pourront boire l'infusion telle quelle mais son goût très fort en rebutera plus d'une...

Astuce : ajoutez un peu de cannelle, du jus de citron ou une cuillerée de miel pour adoucir le breuvage. Buvez l'infusion trois fois par jour, en dehors des repas.

Les clous de girofle contre les infections urinaires

L'efficacité des clous de girofle n'est plus à prouver quand il s'agit de calmer les douleurs d'une infection urinaire comme la cystite. Ils sont aussi préconisés en cas de calculs rénaux.

Pour vous soulager, buvez simplement une infusion de clou de girofle une à deux fois par jour. Astuce : pour un maximum d'efficacité en cas de cystite, vous pouvez ajouter une goutte d'huile essentielle de lavande à l'infusion avant de la boire. Mais attention : pas plus d'une goutte ! Toutes les fans d'aromathérapie le savent : les huiles essentielles sont très concentrées et potentiellement toxiques à haute dose.

Les clous de girofle contre le rhume

Si vous souhaitez prévenir les maux de l'hiver, pensez à l'huile essentielle de clou de girofle. Ses propriétés antivirales et

antibactériennes vous aideront à éviter la grippe, le rhume et les autres infections hivernales...

Première méthode pour profiter de ses bienfaits : diluez 1 à 2 gouttes d'huile essentielle dans une cuillère à café d'huile d'olive, à avaler avant le repas. Seconde méthode : diluez 1 à 2 gouttes d'huile essentielle sur un morceau de sucre, à faire fondre sous la langue avant le repas. Quelle que soit la technique employée, vous pouvez l'utiliser 1 à 3 fois par jour, pendant une semaine maximum.

Des clous de girofle contre les rhumatismes

Les rhumatismes, lumbagos et autres douleurs musculaires peuvent être soulagés en massant longuement les zones douloureuses avec de l'huile essentielle de clou de girofle fortement diluée dans de l'huile végétale d'amande douce ou une autre huile végétale grasse. Les bonnes proportions : 5 à 10 % d'huile essentielle de clou de girofle pour 90 à 95 % d'huile d'amande douce.

Et aussi Les incroyables vertus santé des épices sur Serengo, le site des seniors jeunes d'esprit !

www.femmeactuelle.fr

La société Globe du Savoir a officiellement lancé son projet GS19

Suite de la page 9

maison ou un terrain ou encore un mobilier, motos, voitures et d'autres choses. Le projet a pour objectif de mettre en place une assistance technique et financière pour accompagner les projets

agricoles en amont et en aval. Ce projet mettra à la disposition de ses souscripteurs tous produits de ses projets agricoles comme maïs, le haricot etc. Préalablement conservés au cours de l'année à un prix

concurrentiel et qui permettra aux commerçants de se faire des bénéfices.

Pour réaliser tous ses projets, la société Globe du Savoir mettra en place aux services de ses souscripteurs une unité

de fabrication des briques de tout genre, un atelier de menuiserie aluminium, une quincaillerie, un site pour l'exposition de quelques biens mobiliers, un garage pour l'entretien et pour la réparation des

engins.

Notons que le siège social de l'entreprise Globe du Savoir est Sokodé plus précisément au quartier Komah et a des sièges annexes à Lomé et à Adeticopé.

Cyrille

Elections au Nigeria: Les premiers résultats favorables à Muhammadu Buhari

Au Nigeria, la Commission électorale nationale indépendante (Inec) a commencé à annoncer les résultats des élections générales. Les scrutins se sont tenus samedi 23 février, après un report d'une semaine. Le processus de proclamation est long. Les chiffres sont donnés Etat par Etat. Pour le moment, ces premiers résultats partiels sont favorables au président sortant, Muhammadu Buhari.

A mesure que les heures passent, les chiffres donnent un aperçu de plus en plus complet de la situation. Pour le moment, Muhammadu Buhari est en tête des résultats de l'élection présidentielle nigériane. Le président sortant mène devant son principal rival, Atiku Abubakar.

Le Congrès des progressistes (APC - All Progressives Congress) a gagné dans sept Etats sur les onze annoncés ce lundi, notamment dans l'Etat de

Kaduna, avec plus de 340 000 voix d'avance sur le candidat Parti démocratique du peuple (PDP). Kaduna fait partie des Etats secoués par la crise entre éleveurs et agriculteurs. Malgré toutes les critiques envers la manière dont le président sortant a géré cette crise, l'APC parvient donc à le conserver.

Muhammadu Buhari l'emporte également à Kano, l'Etat du nord du pays le plus stratégique : il

obtient 1,4 million de voix. Loin, bien loin devant son challenger du PDP, qui a près de 391 000. C'est un Etat clé pour gagner la présidentielle. De manière générale, le président sortant confirme son assise dans plusieurs autres Etats du nord, où l'on assiste aussi à des votes massifs : Borno, Bauchi, Jigawa. Il conserve au passage son fief, l'Etat Katsina avec près de 1,2 million de voix.

Le parti du président sortant l'emporte



également dans celui de G o m b e , p o u r t a n t considéré comme l'un des rares sièges du PDP dans le nord de Nigeria. Ce dernier a réduit l'écart en l'emportant dans l'Etat d'Enugu, dans l'est du pays. L'est du pays est d'ailleurs une zone électorale présumée acquise au PDP, qui confirme pour sa part son ancrage dans la partie sud du pays. Atiku Abubakar est majoritaire

dans les Etats de l'Anambra, d'Enugu, d'Abia ou encore d'Ebonyi.

Le PDP conteste

Parmi les points engrangés de son côté, il faut également noter l'Etat de Benue. Une victoire plutôt symbolique : c'est un Etat troublé par des violences fréquentes entre éleveurs et agriculteur. Sur place, beaucoup de personnes ont reproché au président sortant, son silence et son manque de solutions face aux violences qui se sont produites. C'est donc un désaveu pour Buhari.

Malgré ces quelques points engrangés, le PDP continue de contester les résultats annoncés par l'Inec. Ce principal parti d'opposition demande l'arrêt des comptages. Le PDP soupçonne en effet la Commission électorale d'avoir manipulé les résultats en la faveur du président sortant.

Lundi soir déjà, le PDP avait donné une conférence de presse pour contester la teneur des résultats. Ce parti d'opposition dit avoir des « preuves » que les résultats ont été manipulés. Cette nouvelle déclaration intervient malgré les mises en garde de la communauté internationale, qui demandait ce matin aux partis politiques de garder le calme et d'éviter d'entraver le processus électoral.

Cybercriminalité au Togo : Une l'Agence nationale de la Cybersécurité créée pour renforcer la lutte contre le fléau

Suite de la page 8

le contrôle de ses comptes.

Le texte fait de l'Agence, l'autorité en matière de sécurité et de défense des systèmes d'information au niveau national. Il met sous sa responsabilité la prévention des cyberattaques et la protection des ressources informationnelles contre celles-ci et lui confie la détection des attaques, ainsi que l'élaboration des actions de riposte visant à les éradiquer.

Selon le gouvernement, l'ANCY est appelée à se positionner comme un acteur incontournable dans l'instauration d'une culture de la cybersécurité notamment au moyen de la sensibilisation et de la formation des acteurs. Dans



La ministre
Cina Lawson

ce sens, elle est donc chargée de la sensibilisation des usagers des équipements, des services et installations informatiques, de la prévention des intrusions, de la sécurisation et de la défense de l'ensemble des systèmes d'information.

Le ministère de l'économie numérique indique que le décret portant attributions, organisation et fonctionnement de l'ANCY vient ainsi compléter la Loi sur la cybersécurité et la lutte contre la

cybercriminalité qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Axe 4 du Document de politique du secteur de l'économie numérique au Togo qui insiste sur la nécessité de « garantir la souveraineté numérique nationale y compris la cybersécurité et la protection des citoyens. Cette loi prévoit également la mise en place d'un Security Operating Center (SOC) et d'un Computer emergency response team (CERT) national que le décret place sous l'autorité de l'agence.

En rappel, le Ministère des Postes, de l'Économie Numérique et des Innovations

Technologiques s'est engagé ces dernières années dans la mise à niveau du cadre législatif et réglementaire du secteur de l'économie numérique. Ce processus a conduit à l'adoption de la Loi sur les Communications Électroniques, de la Loi d'Orientation sur la Société de l'Information au Togo, la Loi sur les Transactions Électroniques ou encore à la Loi sur la Cybersécurité et la lutte contre la Cybercriminalité. Ces textes qui viennent renforcer l'arsenal juridique du secteur devraient permettre au Togo de profiter pleinement des innovations technologiques et d'anticiper les évolutions futures. ■

Source : ©RFI



Le Togo prend rendez-vous avec son histoire.

Un plan ambitieux, un projet de développement novateur pour transformer profondément l'économie togolaise.

Le **PND** a pour objectif global de transformer structurellement l'économie, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents et induisant l'amélioration du bien-être social.

Les principes directeurs formulés pour guider la mise en œuvre du **PND** sont :

- (i) leadership et appropriation ;
- (ii) partenariat et redevabilité mutuelle ;
- (iii) gestion axée sur les résultats et durabilité ; et
- (iv) équité, genre et inclusion.

L'orientation à moyen terme du **Plan national de développement 2018-2022** s'appuie sur les

défis majeurs dégagés du diagnostic de la situation économique, sociale et environnementale.

Cette orientation est déclinée en trois axes stratégiques qui sont :

- **Axe stratégique 1** : Mettre en place un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région ;
- **Axe stratégique 2** : Développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives ;
- **Axe stratégique 3** : Consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion.

www.republiquetogolaise.com/pnd



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE